Remise en culture des terres en friche : éviter l’impasse technique et accéder au foncier.

OBJECTIFS

Choisir une solution adaptée pour l’accès et la remise en culture d’un terrain en friche.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CONTENU

Fonctionnement écologique des zones en friche,
Méthode de diagnostic du sol par les plantes.
Reconnaissance floristique et étude de micro-profils de sol
Mise en pratique sur 1 à 2 zones de friche, avec élaboration d’un plan de remise en culture.
Prestation et coûts de défrichage et de remise en culture,
Subventions et financement pour le défrichage
Négocier avec un propriétaire pour accéder au foncier,
Procédure des terres incultes : législation, exemples et spécificités départementales.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ARDEAR PACA - Bouches du Rhône

DURÉE : 2 jour(s)

TARIFS

Non adhérent	**350 €**
Non agricole	**350 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d’exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d’installation munies d’une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par l

ATTESTATION

Aucune

RENSEIGNEMENTS

Lost Allison
contact@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
13/03/2018	Baux de provence	
06/03/2016	Baux de provence 13 Bouches-du-Rhône	

THÈMES

Gestion du sol

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)